

REPUBLIQUE FRANCAISE

(1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE... (2)

Numéro SIRET :

POSTE COMPTABLE :

M.57

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

voté par nature

BUDGET : 03 SMERG FICOL LAOS (4)

ANNEE : **2024**

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L.5721- du CGCT, ...)

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Rayer la mention inutile.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe

Demande effectuée le 26/06/2024

Demande effectuée le 26/06/2024 11:38:04

C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

C3 - Etat des contrats de crédit-bail

C4 - Etat des contrats de PPP

C5 - Etat des autres engagements donnés

C6 - Etat des engagements reçus

C7 - Situation des autorisations de programme

C8 - Situation des autorisations d'engagement

C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Etat du personnel

D1.2 - Liste des grades ou emplois à inscrire

D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement

D3.1 - Liste des organismes de regroupement

D3.2 - Liste des établissements publics créés

D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annex

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux

E2 - Arrêté et signatures



amme d'équipement

e d'équipement

autorisation de programme

lans une autorisation de programme

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) pour la section d'investissement
- (2) les programmes d'équipement
- au niveau (1) pour la section de fonctionnement
- (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

IV – Le présent budget a été voté (5).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
TOTAL DU BUDGET	94 292,99			A1	-94 292,99
Investissement			(1)	A2	
Fonctionnement	94 292,99		(2)	A3	-94 292,99

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire

(3) Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I+II	III+IV	B1
Investissement	I	III	B2
Fonctionnement	II	IV	B3

RESULTAT CUMULE = (A)+(B)(1)		
TOTAL	A1+B1	-94 292,99
Investissement	A2+B2	
Fonctionnement	A3+B3	-94 292,99

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
018	R.S.A.					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(y compris programmes) (8)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES(y compris programmes) (8)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES(y compris programmes) (8)					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION(y compris programmes) (4)(8)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS(y compris programmes) (8)					
Total des dépenses d'équipement						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (8)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES) (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (8)					
020	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses financières						
45...1	Total des opé.pour compte de tiers(6)					
Total des dépenses réelles d'investissement						
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)					
Total des dépenses d'ordre d'investissement						
TOTAL						
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
018	R.S.A.					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (sauf 138) (11)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (4)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204) (11)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (11)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (11)					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (5)(11)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (11)					
Total des recettes d'équipement						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (6)					
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES (11)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES) (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (11)					
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS					
Total des recettes financières						
45...2	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
Total des recettes réelles d'investissement						

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (9)					
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (9)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)					
Total des recettes d'ordre d'investissement						

TOTAL					
--------------	--	--	--	--	--

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE
--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
--

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(9) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

(11) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)	61 070,00				61 070,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (5)	44 000,00				44 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE(sauf 6586) (5)	123 400,00				123 400,00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
Total des dépenses de gestion courante		228 470,00				228 470,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (5)					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		228 470,00				228 470,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (4)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		228 470,00				228 470,00
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						94 292,99
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						322 762,99

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (6)					
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES (sauf 731)					
731	IMPOSITIONS DIRECTES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (6)	228 470,00			94 292,99	322 762,99
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (6)					
Total des recettes de gestion courante		228 470,00			94 292,99	322 762,99
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (6)					
78	REPRISES SUR PROVISIONS (6)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		228 470,00			94 292,99	322 762,99

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (4)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						

TOTAL	228 470,00			94 292,99	322 762,99
--------------	-------------------	--	--	------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	322 762,99
--	-------------------

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	
---	--

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (7)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTES DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES) (5)			
	TOTAL DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(3)(7)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (3)(7)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (3)(7)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (3)(7)(6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (3)(7)			
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
018	R.S.A.			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (7)			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
3...	STOCKS ET EN-COURS			
198	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS			
45	TOTAL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (4)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total				

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (8)	61 070,00		61 070,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (8)	44 000,00		44 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)			
017	R.S.A.			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (sauf 6586) (8)	123 400,00		123 400,00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (8)			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (8)			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		228 470,00		228 470,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	94 292,99
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	322 762,99
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
10			
13			
16			
18			
20			
204			
21			
22			
23			
26			
27			
010			
018			
3...			
28			
45			
481			
021			
024			
Recettes d'investissement - Total			

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	
---------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
013			
015			
016			
017			
60			
70			
71			
72			
73			
731			
74	322 762,99		322 762,99
75			
76			
77			
78			
79			
Recettes de fonctionnement - Total	322 762,99		322 762,99

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	322 762,99
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire
(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M52.
(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).
(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.
(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE		A

DEPENSES

Nature	Budget de l'exercice(1)	Restes à réaliser N-1(2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3)	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP	TOTAL IV=I+II+III
TOTAL	I	II		III			IV=I+II+III
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)							
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)							
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III-A1.5)							
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)							
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)							
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)							
Dépenses financières (détail en III-A3)							
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)							
040 Opérations ordre transfert entre sections(détail en III-A6)							
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)							

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (4)

Total des dépenses d'investissement cumulées

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	RAR N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)	228 470,00						228 470,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)	61 070,00						61 070,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (5)	44 000,00						44 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION							
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)							
017	R.S.A.							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (sauf 6586) (5)	123 400,00						123 400,00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS							
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (5)							
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (5)							
022	DEPENSES IMPREVUES							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT							

D002 Résultat reporté ou anticipé (4)	94 292,99
--	------------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	322 762,99
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	TOTAL IV=I+II+III
	RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)	228 470,00			94 292,99	322 762,99
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
731	IMPOSITIONS DIRECTES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (5)					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (5)	228 470,00			94 292,99	322 762,99
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)					
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)					
78	REPRISES SUR PROVISIONS (5)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT					

R002 Résultat reporté ou anticipé (4)

Total des recettes de fonctionnement cumulées

322 762,99

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)	61 070,00			
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	52 570,00			
6234	RECEPTIONS				
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS	1 000,00			
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	7 500,00			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (4)(5)	44 000,00			
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	44 000,00			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION				
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)				
017	R.S.A.				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (5)	123 400,00			
6532	FRAIS DE MISSION ET DE DEPLACEMENT	5 000,00			
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIV	118 400,00			
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS				
	TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	228 470,00			
	A = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES - OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ Art.(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
66	CHARGES FINANCIERES(B)				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(C)(5)				
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS(D)(5)				
022	DEPENSES IMPREVUES(E)				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		228 470,00			

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)				
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (4)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE					

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	228 470,00			
--	-------------------	--	--	--

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	94 292,99
--	------------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	322 762,99
--	-------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Cf. définitions des chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art.(1)	Libellé(1)	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
73	IMPOTS ET TAXES				
731	IMPOSITIONS DIRECTES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (4)	228 470,00			94 292,99
74788	AUTRES	228 470,00			94 292,99
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (4)				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (4)				
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION				
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)				
017	R.S.A.				
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70+73+731+74+75+013+015+016+017)		228 470,00			94 292,99

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (5)

Montant brut	
Compensation	
Montant net	

(5) Le montant brut et la compensation correspondent au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Le détail du calcul est destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS - OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ Art.(1)	Libellé(1)	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
76	PRODUITS FINANCIERS (B)				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (C)(5)				
78	REPRISES SUR PROVISIONS (D)(5)				
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		228 470,00			94 292,99

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)				
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (4)				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		228 470,00			94 292,99
--	--	-------------------	--	--	------------------

R002 RESULTAT REPORTE				
------------------------------	--	--	--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					322 762,99
--	--	--	--	--	-------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Cf. définitions des chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUBVENTIONS VERSEES	C2

DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS A VERSER

Art	Dépenses	Budget de l'exercice (BP+BS+DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
6561	ORGANISMES DE REGROUPEMENT (SYNDICATS MIXTES ET ENTENTES)				
6562	AU TITRE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE				
6563					
6564	VERSEMENTS AU TITRE DU RMA				
6568	AUTRES PARTICIPATIONS				
6573	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS				
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIV	118 400,00			
6574	SUBVENTION VERSEE A TETRAKTYS	105 900,00			
6574	VISITE DELEGATION LAOTIENNE GEOPARC SUIVI PAR TETRAK	12 500,00			
6743	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX SPIC DEPARTEMENTAUX				
6745	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE				
6746	BONIFICATION D'INTERETS				
6748	AUTRES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES				

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP		Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2024)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2024)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2024	Montant des CP	
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2024				Restes à financer de l'exercice 2025	Restes à financer (exercices au delà de 2025)
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.